

# La Lettre des Académies

Palais des Académies 1, rue Ducale, B-1000 Bruxelles • Téléphone +32 (0)2 550 22 08 • Fax +32 (0)2 550 22 05 • Courriel : [lettre.academies@cfwb.be](mailto:lettre.academies@cfwb.be)  
Trimestriel 2 -2006 Dépôt : 5000 Namur 1

## Éditorial

Les Académies de Belgique s'assignent la tâche de communiquer avec leurs lecteurs à propos surtout des problèmes de société de notre époque. Toutes les époques ont leurs divinités et leurs démons, leurs espoirs et leurs déceptions. Les Académies doivent réfléchir, conclure et informer. Participer au progrès et réduire les peurs de l'homme d'aujourd'hui, confronté aux bases chancelantes d'un humanisme oublié et d'une sociabilité mourante, convaincre l'humain que l'incertitude des lendemains n'est pas synonyme de cataclysme garanti et que « la douceur des lampes à huile et la splendeur de la marine à voile » (Emmanuel de Roux, *Le Monde*, 6 décembre 2005) ne sont que des illusions, voilà des champs à piocher par des membres d'Académies. Nous avons envers nos concitoyens des devoirs de solidarité.

La science est le moteur du monde. L'historien met à nu les mécanismes de l'histoire, le littérateur décrit le monde, l'explique, au besoin l'invente selon son imaginaire, le poète habille des plus beaux habits les sentiments des hommes, tous sont des chercheurs, des créateurs. Ils sont proches du mathématicien, du chimiste ou de celui qui dissèque les mécanismes de la vie.

Qu'est-ce que la recherche, la créativité, l'innovation ? C'est la poursuite de la connaissance et de la maîtrise de celle-ci. Laissons parler le professeur Donald Thomas, le père de la technique du transfert de moelle osseuse dans ce qui est devenu une partie du protocole de traitement des leucémies de l'enfant. Il décrit les essais préliminaires chez des souris et des singes, les succès et les échecs. Vient le jour où l'état d'un enfant leucémique pose le problème de manière aiguë : on ne fait que ce qui est alors classique et l'issue fatale est connue ou on risque un transfert de moelle chez l'enfant. Le jour décisif, il se retrouve avec son épouse, infirmière : les seuls prêts à agir. De nombreux échecs seront encore enregistrés, mais aujourd'hui la greffe de moelle osseuse ou mieux le transfert de cellules souches sont des armes classiques, efficaces et, d'ailleurs, susceptibles de nouvelles améliorations. Rappelons aussi que le grand

hématologue Jean Bernard, pionnier de la chimiothérapie anti-leucémie fut passablement malmené par les caciques de son temps pour avoir initié un combat, trop difficile pour beaucoup. L'histoire du chirurgien sud-africain Christian Barnard est tout aussi édifiante. Depuis son acte initial, et malgré les échecs, la greffe de cœur a fait son chemin.

(suite page 2)

## Sommaire

- 2 À propos du Conseil européen pour la Recherche  
Interview de Mathias Dewatripont
- Dossier : L'interdisciplinarité
- 4 À propos des tribus scientifiques
- 5 L'interdisciplinarité et l'expérience de la migration
- 6 Le savant et le politique : le paradoxe de l'interdisciplinarité
- 8 Une pratique pluridisciplinaire pluraliste
- 9 Le spectre des « Fachidioten »
  
- 10 Quelques brèves de l'ARMB et de l'ARLLFB
- 11 Les Classes des Lettres et des Beaux-Arts de l'ARB

## The Hydrogen Economy : Clean Energy for this Century

Symposium international organisé conjointement par le Royal Belgian Academy Council of Applied Science (BACAS) et l'International Council of Academies of Engineering and Technological Sciences (CAETS) (Bruxelles, Palais des Académies, 1<sup>er</sup> juin 2006).

Programme et modalités d'inscription en page 12.

*Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour les Applications de la Science (CAPAS), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).*

Et voilà que l'histoire repasse les plats ! Imaginez que vous êtes défiguré par un accident, que vous vivez très mal, vous portez un masque. L'évolution de la chirurgie, l'existence de médicaments anti-rejet et du transfert de cellules souches permettent à des chirurgiens spécialistes de décider d'intervenir pour vous via une greffe à partir d'un donneur en état de mort cérébrale. Les précautions morales sont prises et l'intervention a lieu. Et que voit-on ? Alors qu'on devrait dire merci et bravo, des groupes pseudo-concurrents, des journalistes de bas niveau, des éthiciens – ou éthicistes – auto-proclamés se déchaînent contre ceux qui ont décidé d'agir et qui ont agi. Étrange monde où l'on vilipende volontiers tout ce qui nous pousse à avancer !

Et les organismes génétiquement modifiés dans tout cela ? Il faut en refuser la consommation au nom de la démocratie ! S'agit-il de traiter les gens en adultes ou de

les prendre en otages, à coups de slogans ? Des centaines de millions de gens consomment ces OGM dans le monde, mais la petite Europe doit rester à l'écart, surtout ne pas chercher. Toujours, la peur de la nouveauté !

La tâche des Académies est lourde. Elles doivent être des moteurs dans un milieu peu propice. Elles doivent réfléchir et encourager la démarche scientifique audacieuse. Par *La Lettre*, les Académies s'adressent à un public large. Le but est d'expliquer en termes simples et rigoureux.

Arsène Burny  
Membre du Comité de rédaction  
Membre de l'ARB et de l'ARMB

---

## À propos du Conseil européen pour la Recherche (CER)

*Entretien avec M. Mathias Dewatripont  
Économiste, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles  
Membre de l'ARB (Classe des Lettres)  
Membre du Conseil scientifique du futur CER*



### Quelle est la vocation du Conseil européen pour la recherche ?

Le Conseil européen pour la recherche a pour vocation de financer la recherche fondamentale de haute qualité au niveau européen. Actuellement, la plus grande partie du budget de la recherche est dépensé au niveau national et régional, notamment au travers des universités. C'est la communauté des chercheurs européens qui a mis en avant l'idée que certains projets ont une vocation supranationale et nécessitent un financement à l'échelle européenne. L'association Initiative for Science in Europe a beaucoup appuyé la création d'un CER et a convaincu la Commission

européenne d'avancer en ce sens. C'est au printemps 2005 qu'il a été décidé qu'un budget serait consacré à la création d'une telle instance. Le modèle est celui de la National Science Foundation américaine. Cette institution, très importante aux États-Unis, finance également des projets de recherche de haut niveau. On peut espérer que le CER devienne la « National Science Foundation » européenne.

### L'initiative de création du Conseil européen pour la Recherche serait-elle une tentative de rééquilibrer le rapport de force entre les États-Unis et l'Europe ?

Il y a une double dynamique qui semble importante. Tout d'abord, l'idée que, de plus en plus, on considère que pour l'Europe la croissance doit passer par le savoir et les hautes technologies. C'est toute l'initiative et la stratégie de Lisbonne. La recherche est contributrice de croissance économique et l'Europe a besoin de cette croissance pour soutenir notre modèle social européen qui coûte cher. À ce sujet, mon collègue André Sapir, qui a été conseiller de Romano Prodi, a été à l'origine d'un rapport – Le Rapport Sapir – sur la croissance européenne et insiste beaucoup sur le rôle de l'éducation universitaire et de la recherche comme facteur de croissance. Je pense qu'il y a une prise de conscience de plus en plus importante du fait que le bien-être matériel de l'Europe passe par là.

Ensuite, il y a une prise de conscience que l'Europe n'a pas suffisamment de stratégie en matière de politique universitaire et de recherche. L'Europe se laisse trop souvent prendre les meilleurs chercheurs par les États-Unis. En outre, une série de pays en développement ont des stratégies étonnamment ambitieuses au niveau de la recherche. Progressivement l'Europe ne sera plus seulement en concurrence avec les États-Unis mais aussi avec des pays tels que la Chine ou l'Inde. La Chine se lance notamment dans un plan d'éducation supérieure extrêmement ambitieux et

qui va très vite. On va donc être dans un monde de plus en plus concurrentiel au niveau de la recherche de haut niveau, c'est pourquoi il faut espérer que le CER soit une pierre dans l'édifice de la stratégie européenne en ce domaine.

### **Le mode de fonctionnement du CER est-il déjà défini ?**

Pas encore. Les 22 membres ont été nommés au mois de juillet et les premières réunions ont eu lieu en octobre 2005 et janvier 2006 à Bruxelles. Lors de celles-ci, la question du fonctionnement a commencé à être posée. L'intention de la Commission européenne est de nous laisser une indépendance certaine pour proposer des mécanismes de fonctionnement. Les différents aspects à considérer seront le type de projet qu'il faut financer, la répartition entre les disciplines, le rôle de la multidisciplinarité : toute une série de choses importantes qui doivent être débattues de manière détaillée dans le courant de 2006.

### **Sur quelle base les membres de ce Conseil ont-ils été choisis ?**

Comme souvent au niveau européen a eu lieu un subtil dosage selon différents critères. Deux critères importants ont été la nationalité et la discipline. La Commission européenne a confié la tâche de trouver ces personnes à un comité composé de cinq membres et présidé par Chris Patten, ancien ministre britannique, commissaire européen et gouverneur de Hong Kong, et actuellement « Chancelor » de l'Université d'Oxford. La liste des 22 personnes nommées comprend deux personnes par grand pays des 15 membres initiaux de l'Union européenne plus une de Pologne et une par pays « moyen » de l'Union. Il y a un Belge et un Néerlandais par exemple. En outre, il y a un certain équilibre entre disciplines avec 17 personnes issues des sciences naturelles – ces domaines correspondent aux budgets les plus importants –, et 5 issues des sciences humaines. Parmi ces dernières, il y a deux sociologues, un linguiste, un historien de l'art et moi-même. Ceci étant, nous ne sommes pas là pour défendre ni notre pays ni notre discipline mais pour contribuer au « bien commun » et donc arriver à des règles qui essaient d'être attractives pour les tout bons chercheurs européens.

### **Quel sera le mode d'attribution des fonds ?**

En ce qui nous concerne, nous avons à mettre sur pied les règles de fonctionnements de l'institution, à structurer l'architecture du système. Par la suite, dans chaque domaine, des commissions indépendantes seront constituées et organiseront l'attribution des fonds. Nous devons nous prononcer sur le type de projets à financer mais ce n'est pas nous qui allons donner notre avis sur les projets eux-mêmes. Il nous appartiendra, par contre, de décider de la répartition du budget entre les disciplines en tenant compte de l'interdisciplinarité, notamment.

L'Union européenne a déjà financé beaucoup de réseaux d'équipes de recherches dans plusieurs institutions. Le

CER peut poursuivre ce type d'action. Une autre possibilité sera de financer les recherches individuelles. Un exemple, pratiqué par l'Institut Universitaire de France, est de sélectionner les meilleurs chercheurs, de leur donner des dispenses d'enseignement pendant un certain nombre d'années et donc de les décharger en offrant par ailleurs aux universités de quoi payer les remplaçants. C'est le principe des « sabbatiques ».

À la question des salaires s'ajoute celle des équipements. Ici, il appartient aux acteurs des différentes disciplines d'expliquer leurs conceptions de la manière optimale de dispenser les fonds, tout en sachant que le financement octroyé est un financement additionnel. Dans un sens, le CER pourrait jouer à l'échelle européenne le rôle du FNRS en Belgique francophone, sauf que le FNRS, outre des bourses doctorales et post-doctorales et des fonds de recherches, a également des chercheurs permanents. Dans le cas du CER, le budget ne sera pas suffisant pour financer des chercheurs de manière permanente. Par contre, les subsides octroyés pourront avoir un effet de levier. Il y a par exemple énormément de gens qui vont faire leur thèse de doctorat aux États-Unis et, pour les faire revenir, un bon argument serait de pouvoir leur dire « si vous revenez, vous pourrez obtenir des fonds de recherches au Conseil européen pour la Recherche, fonds qui pourront constituer un financement complémentaire pour vos projets ».

L'objectif est d'aider les meilleurs chercheurs européens à faire la recherche qu'ils ont envie de faire. On peut définir des thèmes prioritaires, mais l'idée est qu'il faut se concentrer sur l'excellence et faire confiance aux chercheurs. Donc plutôt une approche « bottom up » que « top down ». L'Union européenne a, jusqu'à présent, soutenu beaucoup de projets « top down », liés à l'amélioration de la compétitivité européenne, laissant aux États Membres la recherche fondamentale. Pour la première fois avec le CER, il a été décidé que financer ce type de recherche au niveau européen pouvait avoir une valeur ajoutée spécifiquement européenne. Ceci est une bonne nouvelle pour la recherche européenne.

*Propos recueillis par Philippe Van Asbroeck*

### **Quelques ouvrages de M. Dewatripont**

- *The Strategic Analysis of Universities: Microeconomic and Management Perspectives*, (co-éditeur avec F. Thys-Clément & L. Wilkin), Éditions de l'ULB, Bruxelles, 2001.
- *European Universities: Change and Convergence ?*, (co-éditeur avec F. Thys-Clément & L. Wilkin), Editions de l'ULB, Bruxelles, 2002.
- *Flexible Integration : Towards a More Effective and Democratic Europe*, (avec F. Giavazzi, J. von Hagen, I. Harden, T. Persson, G. Roland, H. Rosenthal, A. Sapir and G. Tabellini), CEPR, Londres, 1995.
- *Contract Theory*, (avec P. Bolton), 2005, MIT Press.

## À propos des tribus scientifiques

Jacques Reisse,  
Membre de l'ARB

Directeur de la Classe des Sciences

Dans le monde de la recherche il est important d'être reconnu comme un «spécialiste». Être spécialiste dans son propre pays confère la respectabilité et être reconnu comme un spécialiste au niveau international correspond à une forme de consécration. Nombreux sont ceux qui considèrent que personne ne peut être simultanément un spécialiste dans plusieurs disciplines sous peine de pratiquer nécessairement un travail de recherche de piètre qualité. Les scientifiques qui sont actifs dans des domaines distincts veillent généralement à ce que leur «autre» activité ne soit pas connue des collègues spécialistes de chacun des domaines ; ils savent que le statut de spécialiste d'une seule discipline est le seul qui soit accepté. Par une curieuse aberration, chercheur est devenu synonyme de spécialiste.

Le monde de la science est divisé en tribus et l'appartenance à une et une seule de ces tribus constitue une forme d'obligation implicite. Comme dans certaines sociétés traditionnelles, hors de la tribu, pas de salut ! Chaque tribu a ses chefs qui sont ceux qui délivrent les messages, appelés conférences plénières lors de réunions au niveau local ou au niveau international. Seul les plus grands parmi ces chefs seront invités à prendre la parole au cours des réunions internationales durant lesquelles d'ailleurs sont discutées aussi les règles qui doivent présider au bon fonctionnement de la tribu. Durant ces réunions, les jeunes membres de la tribu peuvent aussi présenter les résultats de leurs travaux mais en utilisant un procédé aujourd'hui codifié qui a pour nom présentation par affiche. Certains préfèrent l'expression «poster» plutôt qu'affiche parce que l'utilisation de l'anglais ou tout au moins d'un langage apparenté à l'anglais est de règle lors des réunions internationales. Certains rassemblements internationaux réunissent des membres de tribus voisines mais le nombre de participants à ces grandes fêtes est tel que les contacts entre eux sont limités. Ces grands rassemblements ne contribuent donc pas au rapprochement entre membres de tribus différentes.

Les membres de la tribu vivant dans un même pays se regroupent en entités appelées sociétés scientifiques et il en existe généralement une par pays. Ces sociétés se structurent au niveau international en une société mondiale mais dans certains cas et en raison d'oppositions entre chefs, plusieurs sociétés internationales peuvent être amenées à coexister.

Ces sociétés nationales et internationales éditent ou font éditer des journaux dans lesquels les membres de la tribu publient les résultats de leurs recherches. La rédaction des articles doit satisfaire à des règles strictes surtout en ce qui concerne le langage utilisé. Ce langage codé est propre à la

tribu et est tel que des membres des autres tribus ne peuvent comprendre parfaitement la nature du message. Un procédé couramment utilisé pour rendre le langage ésotérique consiste en l'utilisation de sigles ou encore de mots du langage courant mais dont le sens est sans rapport aucun avec le sens commun. La couleur et la saveur des quarks constituent un exemple quasi caricatural de ce procédé. Ce langage propre à chaque tribu renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Il établit une barrière efficace entre tribus et rend d'autant plus difficile voire risquée toute tentative de changer de tribu. En effet, toutes les tribus ont adopté un mode unique de sélection de leurs jeunes membres ou du moins de ceux d'entre eux qui feront carrière dans ce qu'il est convenu d'appeler le monde de la recherche.

Cette sélection est fondée quasi exclusivement sur un critère quantitatif appelé «nombre de publications dans des revues à facteur d'impact élevé». L'originalité des publications est rarement prise en compte dans la mesure où, implicitement, les membres des commissions qui ont à choisir les élus considèrent que le système de sélection des publications par les revues à facteur d'impact élevé ne peut qu'être satisfaisant. Des analyses nombreuses

*Il est nécessaire de supprimer de nombreuses barrières entre des domaines scientifiques dont la séparation relève de raisons historiques aujourd'hui obsolètes.*

montrent que ce n'est pas nécessairement le cas et que le facteur d'impact est un critère très imparfait mais, malgré cela, le système de sélection se perpétue depuis des années. L'importance du critère

quantitatif mesuré par le nombre de publications constitue un moyen très efficace pour contraindre un jeune membre de la tribu à ne pas la quitter. En effet, le passage d'une tribu à l'autre s'accompagne nécessairement de ce qu'il est convenu d'appeler un «trou» dans la liste de publications c'est-à-dire une période de un an ou deux sans publication. L'apprentissage d'un nouveau domaine et plus encore d'un nouveau langage et de nouveaux usages sont à ce prix.

Pour un jeune, ce «trou» peut avoir une conséquence dramatique ; il peut ne pas être choisi par les membres de la commission de sélection qui bien évidemment sont des membres de différentes tribus, regroupés par affinité ou, plus souvent encore, pour des raisons historiques dont plus personne ne connaît l'origine. Le membre de la tribu que le jeune a quittée ne peut que déplorer l'existence du «trou» et le membre de la tribu dans lequel le jeune cherche à s'insérer ne peut que constater que l'insertion n'a pas encore porté ses fruits. Dans ces conditions, il est normal que l'on observe un nombre croissant de chercheurs qui demeurent au sein de la tribu qui les a vus naître (au sens figuré !).

Certes, lorsque les tribus croissent en taille, on assiste souvent à des phénomènes de séparations partielles avec la

naissance de sous-groupes qui se réclament d'une nouvelle sous-spécialité dont ils seront les nouveaux spécialistes avec l'espoir qu'un jour ils pourront former une nouvelle tribu. Certains réussissent ou ont réussi et c'est ainsi qu'aujourd'hui, le nombre de tribus est devenu tellement élevé que certains considèrent qu'il convient de réagir, que les progrès futurs de la science exigent une réflexion

en profondeur concernant les aspects négatifs d'une fragmentation excessive de la recherche scientifique. La «tribalisation» de nos sociétés est un fait reconnu par les sociologues mais ce n'est pas pour autant qu'il faille l'accepter dans le domaine de la recherche scientifique.

Si on se limite aux sciences de la nature, celles-ci ont pour objet non exclusif de mieux comprendre cette nature et d'élaborer des modèles explicatifs et prédictifs. Il apparaît de manière de plus en plus claire que de nombreux problèmes non résolus mais dont on s'accorde à reconnaître l'importance ne pourront être traités efficacement dans le cadre de la structure en tribus précédemment décrite. Il est nécessaire de supprimer de nombreuses barrières que l'on a laissé se dresser entre des domaines scientifiques qui jamais n'auraient dû être séparés et dont la séparation relève souvent de raisons historiques aujourd'hui obsolètes. Pourquoi la biochimie, la biophysique, la biologie moléculaire, la chimie bio-organique, la chimie bio-inorganique ?

*De nouvelles disciplines nous montrent la voie à suivre et celle-ci a pour nom interdisciplinarité.*

De nouvelles disciplines qui n'existaient pas il y a un siècle – la climatologie, les sciences de l'environnement, l'astrobiologie – nous montrent la voie à suivre et celle-ci a pour nom interdisciplinarité. Il faut avoir la lucidité de reconnaître que la résolution de nombreux problèmes scientifiques

requiert des compétences variées qui ne peuvent s'obtenir par la seule juxtaposition des connaissances de différents spécialistes. Il faut que des scientifiques d'un type nouveau fassent l'effort d'assimiler les concepts de base mais aussi le langage d'autres disciplines pour être à même de dialoguer efficacement avec d'autres scientifiques, pour que naissent des synergies. Il faut surtout permettre aux jeunes chercheurs d'adopter ce type de comportement sans qu'ils soient pénalisés parce que leur liste de publications présentera éventuellement un «trou» ou parce qu'ils publieront moins d'articles que les spécialistes. Il faut privilégier l'interdisciplinarité, il faut s'interroger sur le bien-fondé de la structuration de la science en tribus. Il ne faut pas accepter le faux dilemme que l'on décrit souvent comme un choix entre «tout savoir sur rien» ou «ne rien savoir sur tout». Le manichéisme fait mauvais ménage avec la démarche scientifique. Le scientifique doit en savoir assez pour pouvoir identifier les bonnes questions et, ensuite, pour pouvoir contribuer à leur solution dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec d'autres chercheurs dont, le plus souvent, la culture de base devra être différente de la sienne. ■

## L'interdisciplinarité et l'expérience de la migration

Guy Jucquois

Membre de la Classe des Lettres de l'ARB

Depuis plusieurs siècles, les civilisations occidentales se sont construites à l'intérieur d'États – Nations dont un des traits constitutifs est l'aménagement et la gestion d'un territoire propre, délimité par des frontières. L'importance de ces dernières est soulignée par la recherche constante d'une justification « naturelle » de leur tracé et par le fait que la presque totalité des frontières contemporaines des pays anciennement colonisés a été imposée par les puissances occidentales. Le contrôle du territoire, et donc la détermination de ses limites intangibles, sont les corrélats du contrôle progressif exercé sur les citoyens par les administrations stato-nationales. L'esprit des « nouvelles frontières » fut revendiqué par des aventuriers et des migrants désireux de dépasser les limites de leur patrie d'origine.

L'essor des sciences dans les sociétés occidentales s'est effectué dans le même contexte. Leurs progrès et leurs applications ne doivent pas empêcher de constater qu'elles se sont développées selon des schémas mentaux et sociologiques semblables à ceux qui ont présidé au développement des communautés qui les ont suscitées. Le contraire aurait

d'ailleurs été surprenant : le même esprit d'organisation, de classement, de territorialisation, de discipline engendre les communautés politiques, sociales et culturelles, comme il préside à l'élaboration des règles de la recherche et de la pratique scientifiques. Le territoire géographique est morcelé et hiérarchisé de la même manière que le territoire scientifique se découpe en disciplines aux frontières tranchées, aux usages marqués de règles perçues comme « naturelles », bien que « rationnelles ». Les territoires scientifiques sont nés dans ce contexte global, pour le meilleur et aussi pour le pire des sciences et des scientifiques.

Jacques Reisse évoque ailleurs ce qu'on peut désigner comme le « tribalisme » scientifique. Personne ne conteste les progrès réalisés depuis plusieurs siècles grâce à l'existence des tribus scientifiques. Il est certain également qu'au sein des territoires disciplinaires de nouvelles découvertes sont encore possibles, ce que la réalité confirme d'ailleurs. En un premier temps, la rigueur ordonnée des disciplines s'avère indispensable pour sortir des spéculations et des superstitions. Les temps ont changé depuis. On doit accep-

ter aujourd'hui que la pensée n'a pas et ne peut avoir de frontière. Il est constant que de nombreuses découvertes, essentielles, se situent au-delà des « frontières » disciplinaires. Ces réalités posent de nouvelles questions : il ne s'agit plus simplement de creuser les territoires traditionnels à la recherche de nouveaux trésors, ni même de confronter des savoirs transfrontaliers, une question importante de nos jours est bien celle des pionniers qui cherchaient de « nouvelles frontières ». Les enjeux qui se posent conduisent à réfléchir sur les modalités du travail scientifique dans des environnements nouveaux, particulièrement sur le plan psycho-sociologique.

Ainsi, on s'interroge sur les conditions psychologiques et sociologiques de ceux qui, quittant leur territoire scientifique d'origine, affrontent de nouvelles frontières, migrants d'un nouveau genre, hérétiques de la science. L'analogie est sans doute profonde entre le cheminement du migrant et celui du scientifique qui accepte ou qui souhaite franchir les limites de son territoire et, pour un temps du moins, se situer dans une zone intermédiaire, interculturelle et « inter-disciplinaire », zone de dangers et de rejets, mais zone aussi de découvertes et d'expériences. Le migrant quitte son pays d'origine, riche de sa langue, de sa culture, de ses habitudes et de ses valeurs. Elles lui paraissent évidentes, rationnelles et naturelles. Le choc qu'il éprouve à son arrivée dans le pays d'accueil l'ébranle d'autant plus qu'il est perçu comme étranger et qu'il se situe en position de faiblesse par rapport à la communauté où il entre.

Il en va de même pour le chercheur qui pénètre dans un domaine dont il connaît mal les usages alors qu'il ne peut que bafouiller une langue devenue indispensable. Chaque erreur, pire, chaque écart, lui est porté au passif : une référence obligatoire omise, une lacune dans ses

connaissances, une redite malencontreuse... Bref, le chercheur migrant doit faire l'expérience de la faiblesse, de la précarité, du doute. Les repères qui sont les siens dans son ancien territoire scientifique, les relations qu'il a patiemment construites, les ancrages institutionnels qui lui donnent son assurance et son statut, tout semble soudain vaciller et perdre toute consistance. Il devient rapidement difficile de rebrousser chemin, car le choc est tel qu'il induit chez le migrant aussi une vision critique des pratiques du territoire initial : le conformisme et la routine, sans doute inévitables dans toute vie communautaire, semblent con-

*Il est constant que de nombreuses découvertes, essentielles, se situent au-delà des « frontières » disciplinaires*

treindre l'affirmation de la liberté de la pensée scientifique. Comme Jean Pontalis l'affirme du bilingue, le migrant scientifique est condamné à devenir étranger dans toutes les disciplines qu'il pratique, et à le rester.

Avec le temps, l'interdisciplinarité se développe soit en colonisant, à plusieurs, un nouveau territoire et en y introduisant des règles et des usages spécifiques à un champ scientifique émergent, soit comme une pratique vécue, perçue et réfléchie individuellement, en dehors de toute institutionnalisation, impossible à bien y réfléchir. Chacun de ces développements se manifeste dans l'histoire des sciences. Dans la première branche de l'alternative, une nouvelle discipline naît, elle crée ses propres règles, ses usages, etc., et les chercheurs s'y comportent rapidement comme une nouvelle tribu. Dans la seconde hypothèse, le chercheur accepte la solitude qui est celle de l'anthropologue ou du psychanalyste, celle aussi de celui qui s'obstine à s'étonner. Malgré ses faiblesses et ses erreurs éventuelles, le praticien de l'interdisciplinarité pose aussi de bonnes questions, et notamment celles que personne d'autre ne poserait. Notre monde, même scientifique, a encore besoin de ces regards d'enfants. ■

---

## Le savant et le politique : le paradoxe de l'interdisciplinarité

*François de Callataj*

*Membre de la Classe des Lettres de l'ARB*

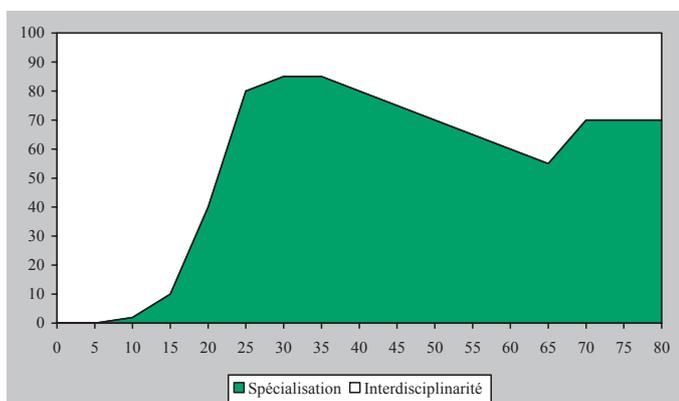
Les pouvoirs subsidiaires (le politique de la fable) aiment l'interdisciplinarité. Les projets transversaux – et la gamme des transversales ne se limite pas à l'espace-temps (synchronie-diachronie) – sont fortement encouragés. L'Europe, singulièrement, prêche l'exemple d'un brassage culturel et humain dans l'idée de faire se rencontrer des personnes venues d'horizons divers. Elle le fait à la base, via le désormais célèbre programme Erasmus. Elle le fait aussi et surtout au moyen de programmes qui favorisent délibérément le regroupement d'équipes mixtes par les nationalités et les thèmes de recherche. Du reste, chaque pays, qui compose cette Europe, a développé le même idéal de rencontre et de fusion. Les PAI belges (Pôles

d'attraction interuniversitaire), les UMR françaises (Unités Mixtes de Recherche) sont autant d'expressions de cette volonté largement dominante. L'argent, *nervus belli*, ne s'obtient que par le montage de grosses équipes.

Ce climat général n'a pas fait l'objet de grand débat. On voit, de temps à autre, dénoncer les dérives d'un système qui favorise l'artificialité de thématiques opportunistes (la ville et l'eau, pour se limiter à deux exemples qui ont fait leur preuve de rentabilité en matière de montage de projets). On entend bien les lamentations de petites équipes pointues et très performantes rejoignant à regret – parce que là se trouve leur seule chance de survie

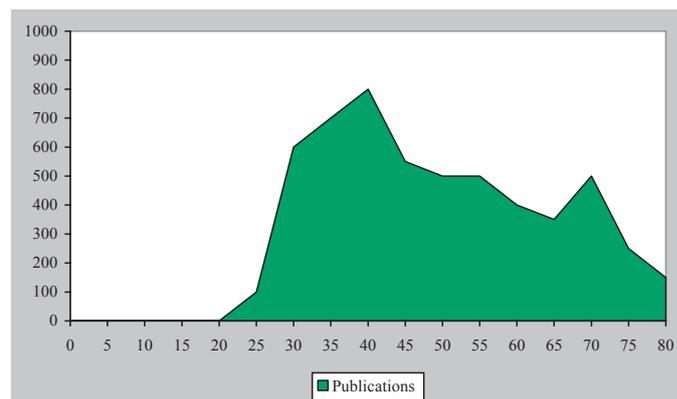
administrative – des agrégats plus lourds et quelque peu informes (il n'est pas facile, même dans un pays de 60 millions d'individus comme la France, pour des chercheurs en sciences humaines de monter une équipe de 50 personnes – taille critique minimale telle que voulue par le Ministère – sans éprouver un vif sentiment de dissolution). Des plaintes ou des craintes se formulent quant à la volonté de contrôle et l'utilitarisme parfois un peu trop contraignant qui découlent d'une telle politique. Personne ne remet toutefois en cause le modèle même de l'interdisciplinarité prônée par le politique. Nous pouvons y croire de façon théorique, comme étant la voie privilégiée pour une maximisation des plus-values intellectuelles (comme chacun le répète, les découvertes se font d'abord à l'intersection des savoirs). Le modèle s'impose surtout de façon pratique tant la fragmentation toujours plus poussée du savoir, qui résulte de l'augmentation exponentielle des connaissances, rend nécessaire la création volontariste de lieux de rencontre.

À ce paradigme de l'interdisciplinarité posée par les pouvoirs subsidiaires (dont il n'est pas certain qu'ils aient lu Karl Popper ou Thomas Kuhn dans le texte) s'oppose celui de la spécialisation prônée au sein de l'Université. Pour être repéré par un professeur et avoir une chance de poursuivre son parcours académique, l'étudiant (le savant de la fable, si tout se passe bien) se doit d'exceller. Et pour exceller, c'est-à-dire faire la même chose et mieux si possible que ceux qui lui sont proposés en modèle, il est contraint de se spécialiser. Vite. Si on veut se représenter une vie de chercheur scientifique suivant la grille binaire «interdisciplinarité/spécialisation», je serais tenté de la décrire sous la forme du graphique ci-dessous :



Pas de plus large interdisciplinarité que l'enfance ! La spécialisation, qui débute réellement avec les études universitaires, connaît un pic entre 25 et 35 ans (moment béni du doctorat et du post-doctorat), avant que les responsabilités de la vie (professionnelles et familiales) vous éloignent peu à peu – et selon les parcours – de la science en marche dans ce qu'elle a de plus émergent. On patronne ; on organise ; on synthétise (mieux que les jeunes collègues). On ne découvre plus guère (moins que les jeunes collègues). En même temps, ces mêmes responsabilités professionnelles, qui contrarient le maintien vivace de vos premières amours, vous apportent leur lot d'ouvertures sur des mon-

des et des thèmes inattendus où votre expertise personnelle peut se révéler bénéfique. Les experts dans les commissions évoquées ci-dessus sont en général recrutés vers ce moment. Moins créatifs au cœur même de leur spécialité, ils jouissent des plaisirs de l'exportation, des bienfaits de l'interdisciplinarité. La retraite venue, certains en profitent pour porter un dernier coup de rein de spécialiste (publier les dossiers laissés en souffrance et pas trop vieillis), mais ce n'est qu'un cas de figure et d'autres préfèrent tourner le dos à leur activité de chercheur. Sans surprise, cette trajectoire épouse celle du nombre de pages publiées, telle qu'un deuxième graphique, tout aussi intuitif que le premier, tente de la matérialiser :



Rien avant la vingtaine, une montée en flèche à partir de 25 ans, un sommet lors de la trentaine avec, entre autres, la publication de la thèse (le graphique donne en ordonnées le nombre de pages : soit dans ce cas-ci une moyenne de 160 pages publiées par an entre 35 et 39 ans [ $800 : 5 = 160$  pages]), un recul ensuite dû aux disponibilités continuellement réduites de temps accordé à la recherche (et ce nonobstant la capacité à produire plus vite, grâce à l'expérience accumulée), la retraite enfin qui, dans le cas heureux envisagé par ce graphique, permet un mélodieux chant du cygne, d'autant, ajouterait-on avec perfidie, que le coût horaire de fabrication des pages produites – désormais souvent des propos assez généraux (c'est l'heure des synthèses et des préfaces) – est plus faible que celui des pages sèches et dures publiées dans la trentaine.

Dans les deux cas, nous nous trouvons en présence d'une distribution bimodale qui fait coïncider la plus forte productivité avec le moment de plus forte spécialisation. Comme d'autres contributions de cette livraison le soulignent, les dangers pour qui tente alors l'aventure de l'interdisciplinarité sont grands et multiples : pénalité d'un trou dans la bibliographie lié au temps de l'apprentissage d'un nouveau langage scientifique (Jacques Reisse), problème existentiel de définition lié à la condition de nomade (Guy Jucquois).

Pourtant, il semble que, dans un système qui cherche à maximaliser son efficacité, tel qu'il en va de la responsabilité du politique, il soit avantageux de mettre en place des structures qui laissent, sans obligation de résultats immédiats, le temps à de jeunes chercheurs (ayant déjà fait la preuve de leurs qualités) de poursuivre des formations complémentai-

res voire à première vue détonantes. Demeure, bien entendu, l'intérêt de faire se parler des savants établis dans leurs spécialités, surtout s'ils sont animés de la volonté de se défiger.

Il y a comme un paradoxe aujourd'hui à promouvoir l'interdisciplinarité des groupes tout en contrariant celle des individus. ■

---

## Une pratique pluridisciplinaire pluraliste

Gilbert Hottois,

Membre de la Classe des Lettres de l'ARB

La bioéthique traite de questions éthiques suscitées par la R&D biomédicale et biotechnologique au sein de sociétés individualistes, multiculturelles et évolutives. La R&D crée sans cesse des nouveautés caractérisées à la fois par une efficacité objective et par des conséquences importantes, partiellement imprévisibles, au plan social. Le multiculturalisme et l'individualisme renvoient à la diversité des traditions et des convictions religieuses, philosophiques et morales. La multiplicité des associations d'intérêts (exemples : associations de patients, corps médical, industrie pharmaceutique, défenseurs des animaux, etc.) ajoute encore à la complexité.

Au sein d'une société culturellement homogène et stable, la situation serait très différente et mieux vaudrait parler de « biomorale ».

Dès les années 1980, des institutions originales ont été créées dans nos sociétés en vue de l'analyse objective et normative des questions bioéthiques : les comités de (bio)éthique se sont multipliés de l'échelon local (hôpital, faculté) au niveau le plus étendu (État, ensemble d'États). À propos des comités nationaux et internationaux, une réflexion méthodologique s'est développée.

Une première règle concerne la composition des comités : elle doit être pluridisciplinaire et pluraliste. La pluridisciplinarité exigée par l'analyse bioéthique est la plus étendue qui soit, car elle convoque des sciences et des techniques « dures » (biomédicales, biotechnologiques), les sciences dites « humaines » ainsi que des disciplines qui ne sont pas à proprement parler des sciences (bien qu'elles ne soient pas étrangères à l'ordre du savoir) : le droit, l'éthique, la philosophie, la théologie. Les comités nationaux et internationaux ont répondu diversement à la double exigence de la pluridisciplinarité et du pluralisme. Elle est respectée par le Comité consultatif de Bioéthique de Belgique dont la majorité des avis publiés sont pluriels.

Une deuxième règle concerne la distinction des genres. La pluridisciplinarité pluraliste – importante à une époque qui cultive le postmodernisme – doit craindre la confusion. Les « genres » à distinguer sont : la science, l'éthique, la morale, le droit, la politique.

En ce qui concerne la science : toute question de bioéthique, née de la R&D biomédicale ou biotechnologique, est à éclairer d'abord du point de vue de l'état des connaissances et des techniques – « l'état de l'art » – en distinguant ce qui est effectivement faisable (préciser les taux de réussite, la fiabilité, les risques, etc.), ce qui est probablement réalisable et ce qui demeure de l'ordre du fantasme et de la spéculation. Cette information fait s'évanouir bien des « problèmes » et en ramène d'autres à de justes proportions.

La distinction entre morale et éthique : un comité de bioéthique ne doit pas être un comité de biomorale. Il s'informe sur la manière dont les problèmes posés (exemples : euthanasie, diagnostic prénatal, expérimentation sur l'embryon, OGM, etc) sont perçus et, éventuellement, résolus du point de vue des diverses traditions morales et des associations d'intérêts composant la société. Mais le véritable travail éthique débute au terme de cette information. Il postule une réflexion métamorale critique justifiée par la nouveauté des questions (par exemple, les tests génétiques, le clonage) et/ou la diversité des réponses « morales » disponibles (par exemple, les évaluations multiples du statut de l'embryon).

La distinction entre éthique et droit rappelle que le comité de bioéthique ne peut être un comité de « biodroit ». Une information juridique, étendue et comparée, est indispensable. Ainsi est-il capital de savoir si dans les principaux pays où se pratique la recherche sur l'embryon humain ou l'expérimentation de cultures transgéniques, ces pratiques sont ou non encadrées par la loi. Cette information juridique aide à saisir les valeurs et les normes qui sont en jeu. Mais la mission d'un comité de bioéthique n'est pas de proposer des lois. Elle consiste à clarifier une question du point de vue des valeurs et des normes au sein d'une ou de plusieurs nations. C'est au terme de cette clarification que la question relative à l'éventualité de légiférer peut être posée, avec prudence.

La distinction entre éthique et politique : par « politique », nous entendons celle qui se fait au sein des partis et au sein des gouvernements démocratiquement élus. Parfois appelé « comité des sages », un comité d'éthique est, en réalité, un comité d'experts, non démocratiquement élus, sélectionnés par des mécanismes de désignation complexes définis par

le pouvoir politique, et jouissant, en principe, d'une large indépendance par rapport à celui-ci ; cette indépendance permet à chaque membre de s'exprimer librement en conscience. Étant donné le pluralisme, la pluridisciplinarité et les questions soulevées, qui touchent aux croyances et aux présupposés – religieux, philosophiques – les plus profonds (sens de la vie et de la mort, définition de l'être humain, statut de la nature, idéal de société, etc.), il est normal que les avis d'un comité d'éthique ne soient pas toujours unanimes. Lorsqu'ils le sont, il convient de redoubler de prudence. Il faut crain-

dre qu'un avis unanime des « sages » ne paraissent vouer les opinions différentes à l'enfer du faux et du mal. Les nouvelles institutions que sont les

comités de bioéthique nationaux et internationaux ont ainsi quelquefois été investies d'attentes allant dans le sens de la production de normes universelles et absolues, autrement fondées que les lois d'un État démocratique. Ces attentes sont venues de fractions du monde politique et juridique, mais aussi de philosophes ou de théologiens, soudainement investis d'une autorité proche du pouvoir politique. Le risque de récupération des comités de bioéthique en comités de morale, instruments masqués de volontés de pouvoir théocratique ou idéologique et totalitaire, demeure une réalité dans de nombreux pays aux institutions démocratiques pluralistes fragiles ou inexistantes. Il n'est pas entièrement absent des démocraties occidentales. Si au terme des échanges, plusieurs positions irréductibles subsistent, avec leurs « raisons » particulières, le comité d'éthique doit souhaiter que le débat se poursuive. Le monde politique peut, de son côté, connaître des opportunités, des pressions et des urgences, qui le conduisent

*Le « bain » pluridisciplinaire pluraliste de la bioéthique ne va pas sans risques, de « dilution » notamment*

à vouloir trancher et légiférer. Dans ce cas, l'avis pluriel du comité constitue non seulement une bonne base pour engager le débat politique, mais aussi un rappel permanent du fait que pour des raisons également éthiques, des minorités ne pensaient pas comme la majorité qui peut imposer politiquement ses valeurs, ses normes et ses raisons.

Dans une discussion pluridisciplinaire et pluraliste, sur des questions dont de nombreux aspects sont empiriques, la philosophie n'est qu'une voix parmi d'autres, une voix

non privilégiée. Une voix d'ailleurs immédiatement problématique à elle-même, car tout philosophe sait que la philosophie n'est pas une, qu'elle est critique et polémi-

que, et qu'il est souvent abusif de se servir au nom de la philosophie. La compétence du philosophe dans le maniement et l'articulation des concepts les plus généraux, dans l'explicitation des présupposés et des fins, son entraînement dialectique à formuler les arguments et les objections, son goût pour la réflexion critique poursuivie radicalement, l'invitent à occuper une fonction plus formelle que substantielle : un rôle de vigilance logique et méthodologique qui a le souci de « l'éthique de la discussion ».

Le « bain » pluridisciplinaire pluraliste de la bioéthique ne va pas sans risques, de « dilution » notamment. Mais il peut apporter beaucoup au « spécialiste monodisciplinaire » qui consent à l'effort : effort d'apprendre à partir de toutes ces autres disciplines, effort pour se faire entendre par les autres « spécialistes », effort pour s'ouvrir à d'autres conceptions morales et visions du monde respectables. La bioéthique est une école de la complexité. ■

## Le spectre des « Fachidioten »

Jacques De Decker  
Secrétaire perpétuel de l'ARLLFB

Interdisciplinarité... Il y a quelque chose de troublant, d'inquiétant même à entendre les appels lancés pour la remettre à l'honneur. Cela signifierait donc qu'elle fut mise à mal ? Que le savoir se crut autorisé à se fragmenter, à s'atomiser, à se diversifier au point de ne plus communiquer dans son champ même ? La question est évidemment rhétorique. De fait, et aussi déplorable que ce soit, la spécialisation a fait des ravages redoutables, rendant opaques, impénétrables l'un à l'autre des contrées entières de la connaissance.

Cette division de l'esprit, comparable à celle du travail, ne peut avoir que des conséquences funestes. Le spectre menace de ce que les Allemands appellent les « Fachidioten », ces monomaniaques qui savent tout de leur secteur, rien du reste et du reste s'en moquent. D'où ces dialogues de sourds

qui sévissent tant de nos jours, et ont une forte tendance à minoriser les adeptes des humanités dans les programmes scolaires, par exemple. Valéry décrivait les intellectuels comme des « préposés aux choses vagues », manière de se gausser de lui-même, qui fut cependant le dernier homme de lettres à faire bon commerce avec les chiffres. De ces préposés-là pourrait cependant être fait le meilleur usage.

Par les temps que nous vivons, où tant de paramètres doivent être revus, il est urgent de convier à nouveau les disciplines à la même table. Les grandes mutations se sont faites à ce prix. Souvenons-nous, à cet égard, de l'« Aufklärung » allemande, où les courants de la vie intellectuelle convergeaient. Weimar, Iéna : si des cités ont concrétisé l'interdisciplinarité, ce sont bien celles-là...

## L' ARMB

**Peste bovine : publication**

M. Pierre-Paul Pastoret\* a présenté le 25 février 2006 un ouvrage consacré à la peste bovine intitulé *Rinderpest and peste des petits ruminants*, édité par MM. T. Barrett, P.-P. Pastoret et W. Taylor, en 2006.

Cette monographie consacrée à la peste bovine et, dans une moindre mesure, à la peste des petits ruminants, est la deuxième d'une série consacrée à la biologie des infections d'origine virale. La première d'entre elles était consacrée à la maladie de Marek chez la volaille.

Grâce à la vaccination, la peste bovine sera selon toute vraisemblance la deuxième maladie virale éradiquée du globe après la variole humaine. Cette maladie du bétail a également joué, tout comme la variole humaine, un rôle primordial dans l'histoire des Sciences médicales et des Sciences biologiques.

La peste bovine était le pire des fléaux. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le médecin du pape Clément XI, l'Italien Giovanni Lancisi, élabore, à la demande du pape, les premières mesures de prophylaxie hygiénique pour lutter contre la maladie ; elles sont toujours d'actualité. D'autres optent pour une méthode d'inoculation qui n'était pas sans danger. L'application de cette technique aboutira cependant à la découverte de la transmission passive de l'immunité ; Geert Reinders, paysan hollandais, observe en effet que les veaux nés des rares mères qui avaient résisté à la maladie, sont réfractaires à l'inoculation, indépendamment de leur hérédité.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus grands noms de la microbiologie s'illustrent dans la recherche sur l'origine et la prévention de la maladie. Lorsque la peste bovine fait son apparition en Afrique du Sud, une équipe allemande dirigée par Robert Koch est envoyée sur place ; cette expédition est rapidement suivie par celle composée de Jules Bordet et de Jan Danysz, de l'Institut Pasteur de Paris. Alors que l'expédition de Koch préconise l'inoculation de bile prove-

nant d'un animal infecté, Jules Bordet recommande plutôt l'emploi de sérum immun. Il travaille sur place en collaboration avec un jeune vétérinaire suisse, Arnold Theiler. Jules Bordet sera plus tard membre de la Commission constituée par le gouvernement belge en charge de lutter contre la peste bovine lors de sa réintroduction en Belgique en 1920. Inquiet de l'extension éventuelle de la maladie aux états voisins, Joseph Hamoir, professeur à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem participe aux travaux de cette Commission et collabore avec Émile Roux et Albert Calmette, émissaires du Gouvernement français.

Lorsqu'en 1902, Maurice Nicolle, frère de Charles Nicolle démontre en Turquie avec Mustafa Adil Bey, que l'agent responsable de la maladie est un virus filtrable, Alexandre Yersin à Nha Trang au Vietnam, se livre à des expériences similaires, persuadé qu'il s'agit d'une bactérie comparable à celle responsable de la peste humaine.

Le XX<sup>e</sup> siècle voit plusieurs tentatives de vaccination jusqu'à l'obtention du premier vaccin atténué produit en culture de cellules par Walter Plowright, prix Roi Baudouin pour le développement en 1984. C'est ce vaccin qui sera utilisé dans les campagnes d'éradication de la maladie. À l'heure actuelle, la maladie semble sur le point d'être éradiquée ; elle ne subsisterait peut-être que dans l'écosystème pastoral somalien.

La monographie présentée relate l'histoire fascinante de cette maladie et illustre son rôle fondamental dans celle des Sciences. Elle contient en outre les derniers développements scientifiques sur la biologie de cette infection en voie de disparition.

\* Le Professeur P.-P. Pastoret est appelé à présider la Commission Biotechnologie de l'Office international des Épizooties « World Animal Health Organisation ».

## L' ARLLFB

**Tous les genres littéraires couronnés par les prix 2005**

Les prix de l'Académie de Langue et de Littérature françaises sont une manière de coup de sonde dans l'actualité des lettres belges. Par ailleurs, l'année où est attribué le prix biennal Nessim Habif, devenu prix international de la francophonie, ils embrassent un champ plus vaste : le récipiendaire, cette fois, fut Jorge Semprun, qui exprima sa reconnaissance en insistant sur son appartenance à cette patrie culturelle qu'est la langue française.

L'ensemble des genres littéraires répondirent à l'appel, au fil de l'énoncé des lauréats. Le prix Verdickt-Rijdsams, ré-

servé à un ouvrage portant sur le dialogue entre les arts et les sciences, fut attribué pour la première fois au roman de Patrick Roegiers *Le cousin de Fragonard* (Seuil) qui confronte le célèbre peintre à son cousin plus obscur, l'anatomiste. Deux autres romanciers ont été distingués : le prix Félix Denayer est allé à Michel Rosten pour *L'Immortelle* (l'Age d'Homme) et le Lucien Malpertuis à Marianne Slusznys pour *Toi, Cécile Kovalsky* (La Différence). Stéphane Lambert reçut le prix Franz De Wever pour son recueil de nouvelles *Comme de se dire d'un amour qu'il sera le dernier* (Espace Nord chez Labor) et Alain Bertrand le Georges

Garnir pour ses chroniques *En province* (Castor Astral). .

L'essai était primé dans le cas du prix Eugène Schmits, qui est allé à Lydia Flem pour *Panique* (Seuil), du prix Henri Davignon décerné à Benoît Beyer de Ryke pour son *Maître Eckhart* et du prix Albert Counson que remporta Jacques Marx pour *Le péché de la France. Surnaturel et politique au XIX<sup>ème</sup>* (Espace de Libertés). Les poètes lauréats furent Philippe Lekeuche, qui obtint le prix Jean

Kobs pour *L'homme traversé* (Cadex) et Werner Lambersy, prix Auguste Beernaert pour *Coimbra* (Dumerchez).

Le prix Vaxelaire, réservé au théâtre, est allé à la jeune dramaturge Stéphanie Blanchoud pour sa pièce *Dans tes bras*, le prix Auguste Michot à Francis Dannemark pour son anthologie *Ici on parle français et flamand* (Castor Astral) et, enfin le Bouvier-Parvillez à Emile Kesteman pour ses services rendus aux lettres françaises de Belgique.

## La Classe des Lettres de l'ARB

### La Collection « Histoire quantitative et Développement de la Belgique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » fête ses vingt-cinq ans

Progressivement, nous avons vu l'histoire quantitative prendre le statut d'une démarche scientifique limitant son objet à l'établissement de séries de chiffres dont la critique est faite et la qualité cernée. À dire le vrai, le souci de la rigueur statistique l'a emporté sur l'illusion d'une mathématisation du réel socio-historique. Par contre, il s'est créé un lieu de rencontre où les uns et les autres sont conviés à revoir leur copie, les uns parce qu'elle a trop rapidement transcrit des observations incertaines, les autres parce qu'elle ne comporte qu'une vérification approximative des limites de son domaine de pertinence. À la fin des années septante, une documentation imposante se rassemblait, mais une double exigence, théorique et pratique, devait être rencontrée. Une aide fut obtenue et l'Académie accorda son patronage. Vingt et un volumes

ont été publiés. Préparés pour l'édition depuis plusieurs années, trois livres viennent de paraître :

T. EGGERICKS, *La dynamique démographique et la transition de la fécondité dans la Région industrielle du bassin de Charleroi de 1831 à 1910*, 1<sup>re</sup> série, t. III, vol. 1 de la Collection, 2004, 561 p.

E. GEERKENS, *La rationalisation dans l'industrie belge de l'Entre-deux-guerres*, 2<sup>e</sup> série, t. III, vol. 1a et 1b de la Collection, 2004, 1323 p.

N. VOSS et P. LEBRUN, *Le premier ensemble de maisons ouvrières. Les «Grandes Rames» de Verviers (1792-1853). Projet, construction, occupation. Prosopographie, statistique, informatique*, t. II, vol. 5a' et 5a « de la Collection, 2004, 1286 p.

## La Classe des Beaux-Arts de l'ARB

### Élections du 12 janvier 2006

La Classe a élu à la Section de Sculpture :

M. **Jean-Paul Philippe**, sculpteur à Serre Di-Rapolano (Italie), comme associé en remplacement de feu Eduardo Chillida.

La Classe a élu à la Section d'Architecture :

M<sup>me</sup> **Françoise Choay**, spécialiste de l'urbanisme, critique d'art, professeur émérite aux Universités de Paris VIII et Cornell (États-Unis), comme associé en remplacement de feu André Gutton.

La Classe a élu à la Section d'Histoire et Critique :

M. **Pierre Somville**, philosophe, écrivain, professeur à l'Université de Liège, comme membre en remplacement de feu Ignace Vandevivere.

### Hommage

La Classe a appris avec tristesse le décès de Ipousteguy (alias Jean Robert). Né à Dun-sur-Meuse le 6 janvier 1920, notre Confrère y est décédé le 8 février 2006.

Tourné vers l'abstraction à ses débuts, Ipousteguy est revenu ensuite à la figure humaine qu'il a interprétée dans un esprit baroque. Notre Confrère avait été élu associé à la Section de Sculpture le 4 juin 1981.

### Sorties de presse

Le Bulletin de la Classe des Beaux-Arts 1-6/2005.

L'ouvrage de Francis STRAUVEN, *Albert Bontridder, architecte et poète*, Bruxelles, a été coédité par les Archives d'Architecture moderne et l'Académie royale de Belgique, 2006.

### Prix Paul Bonduelle – 2<sup>e</sup> sélection

(14<sup>e</sup> période triennale : 1<sup>er</sup> janvier 2002 - 31 décembre 2004, prolongée au 31 décembre 2005)

Sur proposition du jury, la Classe a décidé de décerner le prix à M. Nicolas Gilsoul et M<sup>me</sup> Valentine Arreguy, pour leur projet d'aménagement de la porte de Namur.

# The Hydrogen Economy : Clean Energy for this Century

Symposium 1<sup>er</sup> juin 2006

Palais des Académies, rue Ducale, 1, 1000 Bruxelles

Afin d'améliorer notre qualité de vie, il est essentiel de disposer d'une énergie propre et bon marché et de l'utiliser de manière efficiente. L'impact sur l'environnement doit ainsi faire l'objet d'une attention toute particulière. L'hydrogène n'est pas une source d'énergie primaire mais un support d'énergie, tout comme l'électricité. Cependant, l'hydrogène permet d'allier de manière flexible, provision d'énergie et demande du marché. Durant le symposium, il sera débattu des questions liées à sa production, sa distribution et son utilisation. Un plan des applications futures sera dressé. La question centrale est de savoir comment l'hydrogène peut assurer dans le futur un approvisionnement soutenu en énergie propre. Des experts européens, américains et asiatiques présenteront leur point de vue sur ce sujet.

*Professeur Achiel Van Cauwenberghe  
Président de l'International Council of Academies  
of Engineering and Technological Sciences CAETS*

9h00 Accueil

10h00 Session du matin

*Global Energy Foresight : Outlook to 2030*

**Neil HIRST**, Director IEA Energy Technology Office, Paris, France

*The Hydrogen Economy : opportunities, costs barriers and R&D needs*

**Michael RAMAGE**, EVP ExxonMobil Research and engineering, morestown, N.J., U.S.A.

*Hydrogen as an energy-carrier : green hydrogen, intelligent hydrogen or both ?*

**Jorgen HENNINGSEN**, Principal Adviser  
DG Energy and Transport, EC, Brussels, EU

*BACAS Report on Hydrogen as an energy-carrier*

**Albert GERMAIN, Jean-Jacques Van de BERG**, BACAS, Brussels, Belgium

*Market situation and possibilities for a hydrogen economy in Belgium*

**D. De KEUKELEERE, G. MULDER, A. MARTENS, VITO**, Mol, Belgium

13h00 Lunch

14h00 Session de l'après-midi

*Nuclear hydrogen production, current activities by the CEA*

**Patrick LEDERMANN**, director CEA, Paris, France

*Hydrogen distribution and storage infrastructure in Benelux*

**Chris BAERT**, Director Air Liquide Benelux Centre, Antwerp, Belgium

*Hydrogen and Fuel Cell activities in Korea*

**Seong Ahn HONG**, Director Korea National R&D Organization for Hydrogen and Fuel Cells, KIST, Seoul, Korea

*Hydrogen and Fuel Cell Technologies : early stage opportunities*

**Hugo VANDENBORRE**, Chairman Hydrogenics, Toronto, Canada

*Hydrogen from renewables*

**E. DINJUS**, Director Institute Tecnical Chemistry, Forschungszentrum Karlsruhe, Germany

17h00 Réception

Droits d'entrée :

Avant le 1<sup>er</sup> mai : 50 €

Après le 1<sup>er</sup> mai : 60 €

(Membres de l'ARB ou de la KVAB : -50 %)

Inscription avant le 15 mai auprès du secrétariat du BACAS :

Fax. : +32/(0)2/550.23.25

e-mail : info@kvab.be

## Directeur de la publication

Guy Jucquois

## Secrétaire de rédaction

Philippe Van Asbroeck  
philippe.vanasbroeck@cfwb.be

## Comité de rédaction

Arsène Burny, François de Callataÿ, Jacques De Decker, Jean-Luc De Paepe, Guy Jucquois, Jacques Reisse, Baron Roberts-Jones, Philippe Van Asbroeck, Jean-Jacques Van de Berg.

## Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

## Tirage

3500 exemplaires

## Routage

InterCommunications sprl

## Editeur responsable

Guy Jucquois  
Rue de Hanret, 40  
5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.  
Les textes peuvent être reproduits avec la mention « La Lettre des Académies ».

Dépôt légal : 2006/9202/23

ISBN : 2-930342-78-1

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2006